



Le 30 mai 2022

Objet : impact sonore du passage du Tram T13

Chers Concitoyens,

Vous êtes nombreux à attendre la mise en service du Tram 13. Elle sera effective début juillet et favorisera un mode de transport écologique, confortable et sécurisé.

Néanmoins les essais « à blanc » du Tram 13 qui se sont déroulés au cours du mois de mai, ont suscité de nombreuses réactions : plusieurs d'entre vous nous ont signalé que la vitesse de circulation des rames occasionnait des nuisances sonores.

En conséquence, nous avons sollicité de nouveau Ile de France Mobilité (IDFM), la SNCF et leur exploitant, Transkeo.

Déjà, au cours du dernier comité de pilotage organisé entre les communes de Versailles Grand Parc et les équipes de France Mobilité – SNCF le 14 février 2022, nous avons demandé **une limitation de la vitesse en zone urbaine et tout particulièrement à l'approche de chacune des gares**. La SNCF avait répondu « *que la vitesse n'y excèderait pas 30 km/h, de par la nature de l'infrastructure et de l'exigence de l'exploitation* ».

Sachant que les derniers relevés acoustiques connus ont été effectués en 2013, soit au moment de l'enquête publique, il est impératif qu'une nouvelle étude de bruit soit réalisée dès le mois de juin.

Lors d'une réunion de travail dédiée au bruit ferroviaire le 20 mai dernier, nous avons demandé que soient réalisés, en différents points, les mesures nécessaires afin d'identifier le bruit maximum, à son pic, lors du passage du tram. Pour ce faire, nous avons redéfini les points de mesure au sein de nos communes, IDFM et la SNCF s'engageant à réaliser ces mesures et à en publier les résultats.

Nous avons également souhaité que soient calculées les incidences d'une réduction de la vitesse entre les stations de nos deux communes à partir d'une méthodologie tenant compte à la fois des contraintes techniques et du confort des riverains.

Par ailleurs, l'exploitant Transkeo, qui assure depuis début mai la dernière étape des essais, est sensibilisé à une conduite responsable. Ainsi, « la marche à blanc » constitue la dernière étape des essais avec des tests en conditions réelles d'exploitation et une utilisation du klaxon limitée aux stricts besoins de sécurité.

Nous avons également insisté sur la sécurité des passages à niveau et notamment celui de la rue du Plan de l'Aître, à Bailly. Le principe de quatre demi-barrières a été considéré comme indispensable, compte tenu du nombre de jeunes élèves qui empruntent quotidiennement ce parcours. Ce principe a été validé par la SNCF mais sans engagement sur la date de mise en place de cette nouvelle infrastructure. Nous poursuivons nos démarches pour que ce dispositif soit réalisé dans les meilleurs délais.

Nous proposerons aux riverains les plus impactés ainsi qu'aux référents de résidences et associations de l'environnement, une réunion en présence de notre partenaire IDFM, au cours de la semaine du 20 juin,

Nous poursuivrons un dialogue constructif pour concilier, à la fois la performance environnementale et un cadre sonore acceptable.

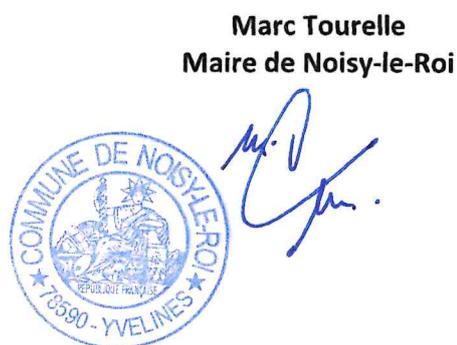
Avec plus de 18 km de rails, une douzaine de stations desservies et de nombreuses correspondances, le Tram 13 constituera une alternative à la voiture plus écologique.

Soyez assurés de notre pleine implication pour ce beau projet régional.
Bien cordialement,

Jacques Alexis
Maire de Bailly

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Jacques Alexis". To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BAILLY" at the top, "YVELINES" at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and a shield.

Marc Tourelle
Maire de Noisy-le-Roi

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Marc Tourelle". To the left of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNE DE NOISY-LE-ROI" at the top, "YVELINES" at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and a shield.